

Fédération FO de la métallurgie  
**le journal**



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

**Conférence sidérurgie, forges, fonderies,  
transformation des métaux ferreux et non-ferreux**



**Une volonté de fer,  
un moral d'acier**

**Les métallos de la sidérurgie et des secteurs connexes se sont retrouvés à Paris les 4 et 5 juin pour leur conférence. Ces deux journées de travaux ont permis de faire le point sur la situation du secteur et la position qu'y tient notre organisation, sans oublier les défis que devront relever les métallos FO à l'avenir.**

PSA Mulhouse - p.14  
La fin de la 2008 inquiète

USM de l'Aisne - p. 17  
Un congrès pour l'avenir

Vie de la Fédération - p. 18  
Résolution de la CA Fédérale

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 10,03 euros

**SMIC brut mensuel :** 1 521,56 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 377 euros par mois

(pour l'année 2018 : 40 524 euros)

**Coût de la vie :**

+0,1 % en mai (+0,1 % hors tabac) ;

+0,9 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,8 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 391 900

(catégorie A, publiés le 26 avril 2019)

**Indice de référence des loyers :**

129,38 (1<sup>er</sup> trimestre 2019).

**Taux d'intérêt (24 juin) :**

-0,37 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'événement

Conférence sidérurgie, forges, fonderies, transformation des métaux ferreux et non ferreux : une volonté de fer, un moral d'acier

4-10

## 8 Actualité syndicale

USM du Cher :

un congrès réussi

14

PSA Mulhouse :

la fin de la 2008 inquiète

14

L'actualité en bref

15

Toyota :

en route vers les élections

16

Liebherr France :

FO à nouveau conquérante

16

USM de l'Aisne :

un congrès pour l'avenir

17

## 20 Infos

Résolution de la Commission Administrative Fédérale

18-19

Disparition de Philippe Moreau

19

Confédération Européenne des Syndicats : un congrès pour préparer l'avenir

20

## 21 Vos droits

Heures supplémentaires défiscalisées : tous concernés ?

21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots

22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



# Des économies sur le dos des chômeurs

Après son ingérence dans la liberté de négocier puis, immédiatement après, son hold-up sur l'Unedic, le gouvernement vient d'annoncer sa réforme de l'assurance-chômage. Selon le Premier ministre, elle devrait permettre d'économiser 3,7 milliards d'ici à 2021. Il a également assuré que les nouvelles règles de l'Unedic feraient baisser le nombre de chômeurs d'une fourchette de 150 000 à 250 000 sur la même période. Les organisations syndicales et patronales qui gèrent l'Unedic sont en désaccord avec cette réforme injuste. Malheureusement, le gouvernement continue de casser le paritarisme qui a pourtant fait ses preuves. Nous vous indiquons ci-après les principales mesures de cette réforme :

■ Ouverture de l'assurance-chômage aux salariés démissionnaires et aux indépendants.

■ Des conditions d'indemnisation durcies : à partir du 1er novembre, il faudra avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers mois et non plus 4 sur 28 pour avoir droit à une indemnisation. *Pour FO, le seul durcissement des conditions d'ouverture de droits privera plus de 300 000 demandeurs d'emploi d'un droit à l'indemnisation. Et le passage à 6 mois d'activité au lieu de 1 mois requis (150 heures) conduira à sortir nombre de précaires de l'indemnisation.*

■ Pas plus de 100 % de son salaire. A compter du mois d'avril 2020, le calcul de l'allocation changera radicalement selon le principe « à salaire égal, allocation égale ». La formule basée sur le nombre de jours travaillés fera place à la moyenne mensuelle des salaires touchés entre le premier et le dernier jour travaillés dans les 24 derniers mois. En principe, l'allocation ne descendra jamais en dessous de 65 % du salaire net ni ne dépassera 96 %. *Pour FO, le nouveau calcul aboutira inévitablement à une baisse de l'allocation mensuelle.*

■ Un bonus-malus dans sept secteurs pour responsabiliser les entreprises qui recourent de manière récurrente aux contrats de courte durée. La réforme prévoit d'instaurer un bonus-malus sur les cotisations employeurs à l'assurance chômage. *Pour FO, ce système de bonus-malus est insuffisant et il ne touchera que certains secteurs d'activité, instaurant de fait une iniquité entre les secteurs d'activité.*

■ Les CDD d'usage taxés. Les CDD d'usage sont normalement réservés à certains secteurs d'activité, mais ils se sont développés de manière illégale. Sera donc appliquée une taxe forfaitaire de 10 euros par contrat. Sauf pour les employeurs d'intermittents de l'audiovisuel et du spectacle qui ont déjà une cotisation patronale supplémentaire. Environ 8 millions de CDD d'usage sont signés chaque année. *Pour FO, nous sommes dubitatifs quant à l'effet à attendre de la taxation de ces contrats. La priorité devrait être plutôt au contrôle et aux sanctions des entreprises et secteurs d'activité qui y ont recours en dehors de la réglementation qui en limite l'usage, et cela demande que l'Inspection du travail soit dotée des moyens nécessaires.*

■ Des allocations dégressives pour les cadres. A compter du 1er novembre, les cadres dont le salaire est supérieur à 4 500 euros brut verront leur allocation-chômage baisser de 30 % au bout de 6 mois. Sauf pour les plus de 57 ans. Un plancher sera fixé à 2 261 euros net. 80 000 cadres pourraient être concernés. *A FO, nous sommes en désaccord sur cette disposition qui conduit à faire croire que les cadres sont des privilégiés et qu'ils doivent gagner beaucoup moins lorsqu'ils sont au chômage.*

Concernant cette réforme, le seul point positif, pour lequel FO se bat depuis longtemps, ce sont les mesures d'accompagnement renforcées au retour à l'emploi. Cependant, nous nous interrogeons sur la disposition consistant à sous-traiter l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Pour FO Métaux, au final, cette réforme va conduire, pour des raisons purement budgétaires, à sanctionner davantage les demandeurs d'emploi précaires et à faire des économies sur le dos des chômeurs !



Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

# Une volonté de fer, un moral d'acier

**Près de quatre-vingts métallos FO de la sidérurgie, des forges, fonderies, transformation des métaux ferreux et non ferreux se sont retrouvés à Paris les 4 et 5 juin pour leur conférence. En présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, des secrétaires fédéraux Lionel Bellotti et Gérard Ciannarella et du secrétaire général du syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne Cédric Zielinski, ils ont fait le point sur la situation du secteur, tant au plan industriel que social, et se sont penchés sur la place qu'y occupe notre organisation, ainsi que sur les moyens de poursuivre et d'amplifier son développement.**

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez est intervenu pour clore les travaux. Après avoir félicité les métallos FO pour la qualité des débats et le dynamisme dont ils font preuve sur le terrain, il est revenu sur la copieuse actualité nationale, qui occupe largement notre organisation. Présentant les gilets jaunes comme la conséquence de l'attitude d'un président de la République qui n'écoute rien ni personne et méprise ouvertement les corps intermédiaires, il a montré la légitimité de leurs revendications mais aussi leurs similitudes avec celles de notre organisation, notamment sur le pouvoir d'achat. Condamnant cependant la violence et la politisation du mouvement, il s'est aussi inquiété du dénigrement des organisations syndicales, qui ont obtenu bien plus que les gilets jaunes, ne serait-ce qu'avec les retraites complémentaires et ce qu'elles négocient au quotidien dans les entreprises.

Si les attaques contre les syndicats et les tentatives d'étranglement financier doivent cesser, il doit en être de même concernant l'industrie. En ce domaine, le secrétaire général a par ailleurs rappelé l'action menée par notre organisation, notamment au Conseil National de l'Industrie et dans ses Comités Stratégiques de Filière pour anticiper les problématiques et proposer des solutions. Revenant sur la récente présentation du Pacte productif, il a prévenu que l'opération ne saurait se résumer à un coup de communication et que si notre Fédération adhère à l'objectif de produire plus et d'aboutir au plein emploi, il fallait que cela soit sur le territoire français. Il s'est d'ailleurs félicité de voir le ministre de l'Economie reprendre à son compte cette revendication de FO. « Face au Medef, nous avons également dû insister pour que les aides aux entreprises restent conditionnées à la création d'emplois et pour que soient utilisés les dispositifs existants au lieu de vouloir sans cesse en inventer de nouveaux », a expliqué Frédéric Homez. Il s'est aussi inquiété des menaces que la mise à mort du moteur thermique fait peser sur l'emploi, prévenant qu'à vouloir aller trop vite, le résultat serait désastreux sur tous les plans. « Agir pour le climat et l'environnement est primordial, a-t-il résumé, mais cela ne

**Frédéric Homez :**

**« refuser la destruction de l'industrie »**



sau-  
rait se faire en détruisant notre industrie, qui a vocation à être actrice de ce changement. »

## Rester mobilisés

Il est ensuite revenu sur le dossier des retraites complémentaires, dans lequel FO a pesé pour obtenir la réindexation des pensions et l'absence de référence à l'accord que notre organisation avait combattu en 2015 et qui prévoyait un système de décote. « Le prochain dossier sera celui de la réforme du régime général, attendu pour 2019, et qui constituera pour nous un combat majeur », a-t-il prévenu. Dévoilant les points de la future réforme qui sont actés et ceux qui ne le sont pas, il a appelé les métallos FO à participer en masse à la mobilisation qu'organisera FO le 21 septembre. Exhortant les métallos à négocier lors de la mise en place des CSE et à se battre sur les salaires pour éviter que les augmentations générales et individuelles ne soient remplacées par des primes, il a détaillé l'action de notre Fédération dans le dossier de la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie, dont il a souligné le rôle central dans la défense des droits des salariés. Il a conclu en donnant rendez-vous aux métallos FO à Nice les 27, 28 et 29 mai prochain pour le congrès de notre Fédération.

## transformation des métaux ferreux et non ferreux

### **Lionel Bellotti : « faire entendre notre voix »**

Le secrétaire fédéral Lionel Bellotti a pris la parole pour présenter le rapport d'activité de la branche et plus largement les secteurs dont il a la charge. Matières premières indispensables aux besoins du quotidien et aux secteurs industriels aval comme l'automobile, l'aéronautique, la construction, l'emballage, l'électroménager, les énergies renouvelables, les composants électroniques, les métaux de bases sont partout et sont devenus stratégiques dans un monde qui ne cesse de changer. « Un pays comme la France se doit donc de veiller à ne pas en être dépendant sous peine de mettre en péril la rentabilité de son industrie », a-t-il prévenu. De son côté, le secteur regroupant la sidérurgie, les forges et les fonderies, est à la base de nombreuses filières. Également stratégique, il doit faire face, en permanence, aux enjeux industriels au service des mutations et des transitions de nos sociétés. Porteur d'innovation, de développement de l'appareil productif en France, de déploiement international, associant maintien et création d'emplois ainsi qu'enrichissement des savoir-faire, le secteur est cependant confronté à une forte concurrence mondiale. Si certaines activités bénéficient d'une dynamique positive et de véritables opportunités de croissance, d'autres rencontrent de réelles difficultés et des barrières à leur développement économique. « Dans ce contexte, notre organisation a toute sa place pour défendre, faire avancer et déployer nos idées auprès des salariés, des industriels et des pouvoirs publics », a plaidé Lionel Bellotti.



### **Un rôle essentiel**

Détaillant les actions menées par FO pour préserver l'avenir de ces entreprises qui produisent, transforment et recyclent les matières premières métalliques et minérales et qui jouent un rôle déterminant dans la chaîne de valeur industrielle dans ce pays, il a assuré les métallos que la priorité de notre organisation était et resterait de défendre l'industrie et de favoriser son développement afin de défendre ses emplois rattachés, dont le nombre baisse malheureusement depuis une vingtaine d'années. Il a poursuivi en revenant sur les particularités des différents pans du secteur et les difficultés auxquels ils sont confrontés, que ce soit au plan industriel, commercial ou technologique. Face aux évolutions et à la recomposition permanente de la sidérurgie dans son ensemble, il a souligné le rôle essentiel de notre organisation. « Nous avons comme mission de faire entendre notre voix et de peser dans les entreprises du secteur et dans la métallurgie avec le seul objectif, de défendre les intérêts des salariés et leur apporter des garanties. Qu'on le veuille ou non, cela passe par le développement syndical dans les entreprises et par une augmentation de notre représentativité, notamment chez les cadres, qui constitue une portion croissante des effectifs, sans quoi, il ne sera pas possible de mener notre mission à bien », a-t-il conclu.

### **Cedric Zielinski : « défendre les salariés »**

Le secrétaire général du syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne Cédric Zielinski s'est adressé aux participants pour présenter sa structure. Avec 182 sections syndicales, des adhésions en hausse de 8 % et une représentativité à 24 %, les métallos FO pèsent d'un poids certain en Région Parisienne. Avec le passage au CSE, la négociation de PAP prend un temps considérable et demande de la détermination car beaucoup d'entreprises entendent bien s'en tenir à ce que prévoit la loi. « La formation syndicale offre des outils efficaces pour négocier face à des entreprises qui mobilisent des bataillons de juristes dans ce dossier », a souligné Cédric Zielinski. Il a poursuivi en révélant que les premiers résultats des élections CSE sur l'Île-de-France étaient encourageants et confirmait l'attractivité de notre organisation. Il a insisté sur la nécessaire syndicalisation des cadres, dont le nombre ne cesse d'augmenter. « Ce sont eux aussi des salariés qui ont besoin d'être défendus et il faut leur faire savoir que FO, organisation non catégorielle, peut les aider et leur apporter beaucoup », a-t-il martelé. Au plan de la représentativité nationale, conquérir les cadres est également essentiel pour pouvoir continuer de négocier en leur nom et poursuivre le développement de FO.



## Les sessions de formation

Stéphanie Venard



Une large part des travaux de la conférence a été consacrée à des sessions de formation avec des intervenants professionnels. **Stéphanie Venard**, de Malakoff Médéric Humanis, est intervenue sur « les frais de santé et le reste à charge zéro » ainsi que l'impact des nouvelles mesures sur les contrats responsables.

**Audrey Daninos**, du cabinet Actys, s'est exprimée sur les missions et le fonctionnement des CSSCT, un autre sujet qui préoccupe les métallos alors que la disparition des CHSCT se traduit par une hausse des accidents de travail dans l'industrie..

**Frédéric Gérard**, de Syncéa, a fait le point sur le rôle économique et les expertises du CSE, auxquelles les métallos FO ont fréquemment recours pour mieux peser sur le devenir de leurs entreprises et défendre les intérêts des salariés.

**Jocelyne Marmande**, de Malakoff Médéric Humanis, est revenue sur l'accompagnement social des salariés. Ces interventions ont suscité un fort intérêt de la salle, comme l'ont montré les nombreuses questions et les échanges nourris auxquelles elles ont donné lieu.

Frédéric Gérard



Audrey Daninos



Jocelyne Marmande



## Interventions des délégués

« un combat de terrain »

*Les interventions à la tribune se sont succédé et ont permis aux métallos de faire le point sur la situation de leurs entreprises, mais aussi de faire état de leurs préoccupations quant à l'évolution du syndicalisme et de ses pratiques, de la nécessaire adaptation à ce nouveau contexte et des défis qu'ils posent aux métallos aujourd'hui et demain.*



**Jean-Marc Dubin,**  
**Liberty Aluminium,**  
**Poitiers**

« Créé en 1980, notre fonderie comprend une partie fonte pour les carters automobiles et une partie aluminium. Depuis 2002, nous évoluons au fil des rachats et des reventes.

En 2010, après la prise de contrôle par Montupet, nous avons dû faire grève pendant deux mois et demi pour s'opposer à la volonté du groupe de baisser les salaires. Peu après, nous avons été repris par Saint-Jean Industrie Poitou avec des promesses de l'Etat et de Renault qui ne se sont jamais concrétisées, pas plus que la diversification promise par le nouveau propriétaire. Avec la mise à mort du diesel, qui représentait une forte part de notre activité, nous nous sommes retrouvés en redressement judi-

ciaire en 2018. L'aide de la Fédération a été déterminante pour éviter le naufrage et permettre la reprise par Liberty House. Depuis, les volumes augmentent, des embauches sont réalisées ainsi que des investissements. Durant tout ce temps, FO n'a jamais baissé les bras et a poursuivi avec succès son développement. »



**Christine Auger,**  
**Lebronze Alloys, DSC**

« Nous faisons partie du groupe familial Dumont depuis 2008, qui est engagé dans une stratégie de développement international. Nous faisons partie des premières implantations FO à être passées au CSE, en mai dernier, et le soutien de la Fédération a été important dans ce dossier, qui nous a menés sur le terrain judiciaire par rap-

port à la question de la proportionnalité sur les listes électorales. Après avoir remporté 46 % des voix, nous avons vu la direction demander l'annulation de l'élection et ma désignation comme DSC et DS sur mon site, le siège social du groupe, au motif que je m'étais présentée seule au 2<sup>ème</sup> collège. Le tribunal a donné raison à l'entreprise, sans tenir compte du fait que les autres organisations syndicales avaient fait la même chose mais que la direction ne s'en était prise qu'à FO. Nous avons donc décidé de poursuivre et d'aller en Cassation pour faire respecter le vote des salariés car avec ces résultats, nous sommes n°1 chez Lebronze Alloys avec 58 % ! Nous payons notre succès et notre efficacité mais nous n'entendons rien lâcher et continuerons à nous battre pour les salariés, qui ont des métiers difficiles dans notre secteur. »



### **Yann Ravart, ArcelorMittal, Basse-Indre**

Il a poursuivi en revenant sur les particularités des différents pans du secteur et les difficultés auxquels ils sont confrontés, que ce soit au plan industriel, commercial ou technologique. Face aux évolutions et à la recomposition permanente de la sidérurgie dans son ensemble, il a souligné le rôle essentiel de notre organisation. « Nous avons comme mission de faire entendre notre voix et de peser dans les entreprises du secteur et dans la métallurgie avec le seul objectif, de défendre les intérêts des salariés

et leur apporter des garanties. Qu'on le veuille ou non, cela passe par le développement syndical dans les entreprises et par une augmentation de notre représentativité, notamment chez les cadres, qui constitue une portion croissante des effectifs, sans quoi, il ne sera pas possible de mener notre mission à bien », a-t-il conclu.



### **David Thourey, ArcelorMittal Méditerranée, DSC**

« Depuis 2010, nous avons abattu un travail considérable. D'abord pour passer de 4 à 8 % à Fos-sur-Mer. Avec seulement une équipe des plus réduites, nous avons cependant pu compter sur la Fédération qui nous a fait bénéficier de formations spécifiques avec des objectifs précis. L'aide de l'UD et de l'USM a également été précieuse, comme celle de nos anciens, car avec seulement quatre militants et 2 500 salariés à convaincre sur un site de 1 600 hectares, il y avait fort à faire. Soudés et déterminés, nous sommes passés à 13 % en 2014 et un élu au CE. De retour à la table des négociations, nous y avons eu un rôle de pivot dans de nombreux

dossiers, tandis que l'équipe FO s'étoffait et rajeunissait. Honnêtes et présents sur le terrain, innovant en matière de communication par notre présence sur les réseaux sociaux, nous avons continué de faire grandir FO et avons atteint en 2018 près de 26 % ! C'est le fruit d'un travail patient et acharné sur plusieurs années, avec le soutien et les conseils de tout FO Métaux. Sur St-Chély d'Apcher, l'équipe est elle aussi partie de rien pour dépasser les 25 % en 2008 et même 45 % en 2013. Là encore, le travail accompli a été colossal. Côté CSE, pour contrer la baisse des moyens, nous avons réussi à obtenir des représentants de proximité. La clé pour la négociation d'un bon accord reste d'avoir une vraie vision à long terme. »

dossiers, tandis que l'équipe FO s'étoffait et rajeunissait. Honnêtes et présents sur le terrain, innovant en matière de communication par notre présence sur les réseaux sociaux, nous avons continué de faire grandir FO et avons atteint en 2018 près de 26 % ! C'est le fruit d'un travail patient et acharné sur plusieurs années, avec le soutien et les conseils de tout FO Métaux. Sur St-Chély d'Apcher, l'équipe est elle aussi partie de rien pour dépasser les 25 % en 2008 et même 45 % en 2013. Là encore, le travail accompli a été colossal. Côté CSE, pour contrer la baisse des moyens, nous avons réussi à obtenir des représentants de proximité. La clé pour la négociation d'un bon accord reste d'avoir une vraie vision à long terme. »



### **Mickaël Colavitto, Ugitech, DSC**

« Ma prise de fonction s'est effectuée sans véritable préparation, au départ de l'ancienne équipe. Il a fallu apprendre beaucoup sur le terrain et avec l'aide de l'équipe

fédérale. En 2016, avec une équipe renouvelée mais numériquement faible, nous avons fait de notre mieux pour défendre les couleurs du syndicalisme réformiste. L'aide de la Fédération, et notamment l'accès à des formations très complètes et bien conçues, parfois sur-mesure, a permis de faire la différence. Pour les élections qui s'annoncent, nous sommes fin prêts et déterminés à redonner une place centrale à FO dans notre entreprise. Face à une forte concurrence syndicale, nous présentons des listes complètes sur les trois collèges et allons quadriller le terrain sans relâche jusqu'au dernier instant, comme nous le faisons depuis que nous sommes FO. »



### **Frédéric Weber, ArcelorMittal, comité européen restreint**

« Dans un contexte fortement dégradé, avec la mise en place des CSE qui nous amputent d'une partie de nos moyens, nous voyons l'impact grandissant d'une digitalisation qui s'accélère

grandissant d'une digitalisation qui s'accélère

et nous sommes à la veille d'un changement majeur dans la vie des entreprises et des salariés. Nous espérons que tout le monde pourra suivre, que nous obtiendrons des contreparties sociales et que l'industrie 4.0 ne sera pas un prétexte pour diminuer encore les effectifs. Il nous faut également aller davantage vers les cadres, dont la définition a d'ailleurs beaucoup changé, les faisant passer de managers d'hommes à manager de projets. La question des quotas de CO2 doit aussi nous préoccuper. Beaucoup d'entreprises ont transformé ce qui était une préoccupation environnementale en véritable business. Ce n'est malheureusement pas étonnant, les capitaines d'industries ayant depuis longtemps été remplacés par des financiers qui prennent les salariés en otages. Face à ces défis et ces dangers, les métallos FO doivent plus que jamais travailler en réseau et échanger un maximum d'informations. Il nous faut une solidarité plus efficace pour une réactivité plus forte au service de l'industrie et des salariés. »



**Julien Berger, Aubert&Duval, Isoire**

« Lors de mon embauche en 2010, FO n'existait pas sur notre site. Il aura fallu du temps mais en 2016 nous avons réussi à créer notre syndicat, malgré les difficultés, et à nous lancer dans la course, avec l'appui de l'équipe FO Constellium, voisine de notre site. Avec 10,8 % aux élections professionnelles, nous avons conquis notre représentativité et travaillons à présent à la syndicalisation et au développement syndical. Alors que beaucoup de salariés tentent de partir chez Constellium, nous faisons tout notre possible pour changer leur situation en faisant remonter leurs problèmes à la direction, en les défendant, en les représentant, bref en agissant en véritables syndicalistes réformistes. Le prochain scrutin sera l'occasion de progresser. Nous déploierons toute notre énergie pour y parvenir. »



**Abdeslam Haradj, St Jean Industrie**

« Notre fonderie de fonte et d'acier a pour principal client l'automobile. Avant que la crise ne nous frappe de plein fouet, nous dépendions d'un fonds suisse qui avait une stratégie de rachat tous azimuts et d'expansion avec la finance pour seule logique. Avec la crise, il a fallu se battre pour rester en vie avec l'aide de la municipalité et de la population. Entre les mains du groupe Montupet, nous avons connu un long conflit social et un plan industriel ressemblant davantage à un PSE. Nous sommes finalement devenus Saint-Jean Industrie. L'action et les positions de FO ont été reconquises et appréciées par les salariés, puisqu'aux élections suivantes, nous avons

fait 64 % puis 100 % ! Le développement de la population cadres représente pour nous un défi et la formation ainsi que les outils mis au point par la Fédération sont des plus utiles. »

fait 64 % puis 100 % ! Le développement de la population cadres représente pour nous un défi et la formation ainsi que les outils mis au point par la Fédération sont des plus utiles. »



**Dominique Dufner, Ascoval, Saint-Saulve**

« Je suis entré chez Ascoval en 1982. Au plus fort de notre activité nous étions 550 salariés. Il n'en reste aujourd'hui plus que 260 à l'aciérie, et 180 à la tuberie. Depuis 2014, nous

vivons au gré des PSE et des reprises. Ascometal, Schmolz + Bickenbach, Altifort puis British Steel : à chaque étape nous sommes tombés sur des repreneurs aux reins bien fragiles et sommes à chaque fois revenus à la case départ. A force d'attendre, d'espérer et d'être déçus, et malgré le soutien de la population, les salariés sont à bout et en sont presque à demander la fermeture du site, dont la production est trop désorganisée. D'autant que les actionnaires de British Steel continuent l'enfumage en prétendant avoir débloqué des fonds. En face, les pouvoirs publics et la Région Hauts-de-France se disent prêts à nous aider, mais conditionnent cela à un investissement de British Steel. Autrement dit, nous sommes pour l'instant dans l'impasse. »



**Anthony Pomathios, ArcelorMittal Wire, Bourg-en-Bresse**

« Adhérent FO depuis près de 10 ans, j'ai rejoint notre organisation alors qu'elle était encore minoritaire sur notre site. Avec un travail acharné et la force de



nos convictions, nous avons su progresser jusqu'à devenir majoritaires et nous ne comptons pas nous reposer sur nos lauriers. Avec une équipe jeune et forte, nous avons pour ambition de continuer de progresser et de susciter de nouvelles adhésions. C'est par notre poids, notre force, que nous serons le mieux en mesure de défendre les salariés et l'industrie. »



### **Fabien Royon, ArcelorMittal Wire, Périgueux**

« Sur notre site de fabrication de pointe, la transition syndicale ne s'est pas faite dans les meilleures conditions. De manière quasi-simultanée, le secrétaire de syndicat a pris sa retraite, nous avons connu un changement de direction ainsi que d'importants problèmes au plan industriel. Face à cette situation, les salariés étaient demandeurs de mobilisation et se sont tournés vers nous. C'est ainsi que FO a mené la première grève de l'histoire du site de Périgueux. Nous avons su prendre nos responsabilités, mener le combat et le remporter, pour la plus grande satisfaction des salariés que nous défendons. Le soutien de notre Fédération a beaucoup compté et si nous faisons aujourd'hui 100 % de voix, cela ne doit rien au hasard. »

### **Anthony Forget, FMGC, Métaux de Châteaubriant**

« Dans notre fonderie de fonte, les récentes élections CSE nous ont permis de conquérir 44% des voix, ce qui traduit un très léger recul, essentiellement dû au fait que des départs ont affecté notre équipe. Avec 330 salariés et des embauches à venir ainsi que des investissements sur le secteur usinage, notre activité se porte bien. Spécialistes du contreponds en fonte, nous réalisons du lestage pour les chariots élévateurs, les grues, les plateformes pétrolières... Nous sommes également en train de nous positionner sur des marchés d'avenir comme les éoliennes et les câbles marins. Pourtant, nous sommes inquiets. Une large part des investissements porte sur le digital et organise l'arrivée de robots. Quel sera l'avenir des salariés avec ces nouveaux « collègues » ? Nous resterons vigilants. Les salariés doivent être les bénéficiaires de la digitalisation, pas en payer le prix. »



### **Norbert Cima, ArcelorMittal Atlantique Lorraine, DSC**

« Nous sommes sur le point de devenir ArcelorMittal France via notre fusion imminente avec le siège de Saint-Denis. Le nouvel ensemble regroupera huit sites et notre premier chantier sera de renégocier tous les accords, alors

que nous venons à peine de finir l'opération sur le périmètre actuel... Au plan électoral, la progression est très faible mais nous siégeons au CSE. Sur chaque site, les équipes ont fait le bilan, car il nous faut comprendre pourquoi l'augmentation du nombre d'adhérents ne

se retrouve pas dans les urnes. Nous restons convaincus que notre engagement de terrain au service des salariés finira par payer. Demain, il nous faudra trouver des candidats pour un syndicalisme différent, prêts à mettre entre parenthèses leur carrière professionnelle pour trois mandats successifs. La concurrence syndicale devient plus rude car tout le monde fait face à la même situation. Pour être plus efficace, amplifions le partage des bonnes pratiques et la mutualisation des outils entre les sites. Restons cohérents et fidèles à notre identité. »



### **Jonathan Caucheteux, Vallourec**

« En 2011, FO commence à bien se développer sur notre site et réussit même à faire tomber une autre organisation syndicale pourtant présente depuis 70

ans. Mais la satisfaction sera de courte durée car un PSE est annoncé peu après. Aujourd'hui, nous en sommes à notre quatrième. Nos effectifs ont été divisés par deux pour tomber à 2 500 salariés. A chaque étape, nous avons été là pour négocier et sauver le maximum d'emplois. Sans nous, le bilan aurait été bien plus lourd. Lors des élections de mars dernier, les salariés nous ont montré qu'ils approuvaient les actions que nous avons menées en leur nom : ils ont voté à 70 % pour notre organisation. Nous sommes par ailleurs présents sur l'ensemble des sites du groupe et



avons réussi à faire de FO la première organisation syndicale. Pas question pour autant de se relâcher : nous allons poursuivre notre développement syndical. »



**Christian Decoudu, ArcelorMittal, Dunkerque**

« Les dernières élections n'ont pas débouché sur un résultat à la hauteur de nos attentes, alors que nous avons fait dans les mois précédents seize nouvelles adhésions. La syndicalisation, nous avons beau en faire notre affaire, notre représentativité ne suit pas. Nous restons cependant convaincus que tout est possible car l'attractivité de notre organisation n'est plus à démontrer. Dans tous les collèges, FO est perçue positivement et les salariés nous font confiance. Ce sera

à la nouvelle équipe, renouvelée et soudée, de continuer le travail après mon départ en retraite. Comme moi, ils sont confiants dans l'avenir et notre capacité à progresser, malgré la perte de moyens résultant de la mise en place des CSE. »



**Christophe Thomas, Fonderies Bouhyer, Ancenis**

« Être la première entreprise à passer aux 35 heures en 1999 ne nous a pas porté chance puisque cela s'est terminé en PSE et que, de 500 salariés, nous sommes passés à 150 aujourd'hui. Dans notre bassin d'emploi, la locomotive s'appelle Manitou et attire tous les salariés car la paie y est

meilleure. Résultat : nous formons des salariés pour ensuite les voir partir chez Manitou. Il y a quelques années de cela, la section syndicale s'est effondrée. Puis l'entreprise a pris des mesures de chômage partiel qui ont débouché sur un conflit social. La nécessité de reprendre notre place au sein de l'entreprise s'est fortement fait sentir et nous sommes repartis au combat. Le résultat ne s'est pas fait attendre puisque nous pesons à présent 76 % au sein de notre fonderie. »

**Pascal Andres, Constellium, DSC**

« Les sites de Neuf-Brisach, dans le Haut-Rhin, et d'Issoire, dans le Puy-de-Dôme, possèdent chacun une fonderie et 1 400 salariés. Nous ne connaissons pas la crise. Les résultats de l'entreprise sont florissants, des investissements sont réalisés

pour moderniser nos produits et les adapter aux

attentes des marchés automobile et aéronautique, qui demandent tous deux des matériaux plus légers dans un contexte de réduction de consommation de carburant. Les salariés ne voient cependant pas les retombées de cette bonne situation car la direction veut un retour sur ces investissements et limite les NAO au rattrapage de l'inflation. A la place, on nous a promis de l'intéressement mais le développement d'un site aux Etats-Unis génère de la dette, et donc une baisse de cet intéressement... FO refuse que les salariés soient toujours les seuls à payer ! Il nous faut donc être forts et unis pour nous développer et peser face à la direction pour défendre les salariés et limiter les dégâts. L'apport de la formation syndicale et le soutien de la Fédération sont ici essentiels. Nous avons également musclé notre communication avec la mise en place d'un site Internet : [www.foconstelliumissoire.com](http://www.foconstelliumissoire.com). »



# branchez-vous santé

Économiquement  
vertueux, socialement  
indispensable

## Ensemble, relevons le défi

d'une culture prévention pour tous  
et à chaque étape de la vie.

- 4 français sur 10 ne vont pas chez le dentiste. Pourtant, la santé bucco-dentaire est au cœur de la santé globale <sup>(1)</sup>
- 160 000 cancers évitables sur un total de 400 000 diagnostiqués chaque année <sup>(2)</sup>
- 15,2 % des 3 millions de travailleurs non-salariés en risque d'épuisement professionnel <sup>(3)</sup>

Sources :

(1) UFSBD,

(2) e-cancer 2017,

(3) Étude BPI France Observatoire Amarok



Plus d'information sur  
[www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante](http://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante)  
[bgbranchezvousante@ag2rlamondiale.fr](mailto:bgbranchezvousante@ag2rlamondiale.fr)



**[ FO Métaux souhaite de bonnes vacances ]  
à tous les métallos et à leur famille!**

**Pour tout renseignement,  
contactez votre délégué FO Métaux**



## USM du Cher : un congrès réussi

**Le 19 avril, Bourges accueillait le congrès de l'USM FO du Cher. Réunis autour de leur secrétaire Stéphane Carré, en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD18 Pierre Lemmet, les métallos FO ont fait le point sur l'action de leur USM et ont renouvelé ses instances en vue de nouveaux défis.**

Débutant la présentation de son rapport d'activité, Stéphane Carré, lors du congrès de l'USM du Cher, n'a pas caché que le sentiment le plus partagé dans les entreprises du département était celui de l'inquiétude. Il a dénoncé de nombreux abus de la part des employeurs pour maintenir leurs bénéfices et l'utilisation des salariés comme variable d'ajustement dans des stratégies uniquement financières. Il a pointé en particulier les méthodes des donneurs d'ordre vis-à-vis des sous-traitants, qui amènent à des remises en cause des acquis sociaux, et face auxquelles il devient difficile de se défendre. Pour autant, les métallos FO ne restent pas les bras ballants face à la situation et continuent de négocier avec succès dans tous les domaines. Ainsi, Stéphane Carré s'est réjoui de l'accord sur les minima signé au niveau du Cher, qui permet d'augmenter, en fonction des coefficients, les minima de 2,1 à 2,9 %, avec une valeur du point en hausse de 2,3 %.

Concernant le développement syndical, le travail syndical produit des résultats, avec des créations de sections et de syndicats, mais maintenir le niveau

des adhérents est chaque année plus difficile et exige une énergie considérable de l'équipe de l'USM, qui travaille de plus à la conquête de la population cadres, en constante augmentation. Ayant mis à profit la formation fédérale pour accentuer son développement, l'USM entend bien continuer dans cette voie et se fixe pour objectif de redynamiser les Métaux de Bourges cette année, notamment pour rattacher toutes les sections des isolés. Gérard Ciannarella, après être revenu sur l'actualité nationale de notre organisation, a mis l'accent sur la formation fédérale et la nécessité d'en suivre les différents modules pour pratiquer un syndicalisme efficace, condition impérative pour un développement syndical offensif au service de la défense des salariés.

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Stéphane Carré (secrétaire), Xavier Pesson (secrétaire adjoint), David Joliet (trésorier), Noël Adam (trésorier adjoint) et Abderrahman Bounabe (archiviste).



## PSA Mulhouse : la fin de la 2008 inquiète

Le CSE de PSA Mulhouse a appris le 30 avril la fin prochaine de la production de la Peugeot 2008 sur le site. L'annonce constitue un véritable coup de massue pour les salariés, qui travaillent à plein régime depuis trois ans et vivent à présent dans l'incertitude. FO déplore cette décision et entend défendre l'avenir des salariés et du site.

Annoncé fin avril, l'arrêt de la 2008 sur le site de Mulhouse se déroulera en deux temps et aura un impact majeur pour les salariés. Concrètement, l'équipe de nuit, qui emploie 960 personnes, arrêtera son activité à partir du mois d'octobre. Puis, courant novembre, la deuxième équipe de jour verra ses effectifs amputés de 30 %. L'arrêt de la fabrication de la Peugeot 2008, produite à plus d'un million d'exemplaires depuis 2013, était attendu puisque sa remplaçante doit être présentée en juin. Les salariés de Mulhouse ne profiteront cependant pas de cette nouvelle activité puisque le modèle en question sera fabriqué en Espagne.

FO avait pourtant averti du désastre industriel à venir. L'annonce de la fin de la production de la 2008 alors que les nouveaux véhicules affectés à Mulhouse (en plus de 508 et autres haut de gamme actuels) n'arriveront qu'en 2021 est une erreur stratégique du groupe vis-à-vis du site, et ce sont les salariés qui vont en payer le prix. L'arrêt de la 2008 va toucher 980 postes et plus de 1 000 salariés. Plus connue des salariés sous le nom de « Projet Ambition 2021 », l'opération fera de l'année 2020 et du 1er semestre 2021 une longue transition où le site est sensé se transformer et l'organisation la montée en compétence des salariés pour accueillir un nouveau modèle. En réalité, lesquels seront poussés vers la sortie, redéployés vers d'autres usines du site (forge, fonderie, outillage, etc.) ou encore vers d'autres sites du groupe ? « Outre une saignée dans les effectifs, nous redoutons une perte



des savoir-faire sur Mulhouse et une complète désorganisation de l'activité qui serait préjudiciable à l'avenir », analyse la secrétaire du syndicat FO Deborah Schorr, également DSC adjointe FO PSA. Pour notre organisation, l'avenir du site passe par des embauches ainsi que par une stabilité industrielle au lieu des à-coups que ne manquera pas de générer Projet Ambition 2021. FO insiste également pour que le reclassement de l'ensemble des salariés se fasse d'une manière la moins impactante pour les salariés et les intérimaires, et qu'ils puissent trouver un emploi en interne ou dans d'autres entreprises.

## FO à l'assemblée nationale...



Dans le cadre de la Mission d'information sur les relations entre les grands donneurs d'ordre et les sous-traitants dans les filières industrielles lancée par les députés, notre organisation a été mise à contribution. Le 4 avril, les secrétaires fédéraux Philippe Fraysse et Laurent Smolnik, en charge respectivement de l'aéronautique et de l'automobile, ont été auditionnés par la commission afin de partager leur expertise sur le sujet. Le 5 juin, Philippe Fraysse était présent lors de la phase de restitution et d'amendements – une première pour ce genre de travaux, alors que la sortie du rapport était prévue pour le 26 juin.

...et au Sénat



La mission d'information sénatoriale sur les enjeux de la filière sidérurgique dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle a organisé le 18 juin une table ronde avec les représentants des

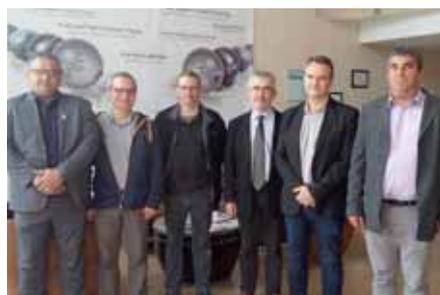
branches sidérurgiques des principaux syndicats nationaux. Pour notre organisation, et à la demande de notre Confédération, c'est le secrétaire fédéral Lionel Bellotti qui s'est exprimé devant les sénateurs et a porté la parole de FO dans les échanges qui se sont ensuivis. L'événement a par ailleurs fait l'objet d'une captation vidéo, retransmise en direct et en vidéo à la demande sur le site internet du Sénat.

## Handicap et formation

L'UL de Valenciennes accueillait du 20 au 24 mai une semaine de formation pour les futurs référents handicapés en entreprise. Organisée par le secrétaire de l'UL (également secrétaire de l'USM59) Jean-Paul Delahaie et le secrétaire fédéral Lionel Bellotti, animé par Pierre Bridel, cette formation spécifique créée par notre Fédération a fait le plein et rencontré un succès grandissant.



## Yves Veyrier chez Mécachrome et MBDA...



Le secrétaire général de la Confédération FO Yves Veyrier, accompagné du secrétaire de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire général de l'UD18 Pierre Lemmet, est allé le 29 mai à la rencontre des métallos FO de Mécachrome, à Aubigny, où il a été accueilli par Stéphane Carré, secrétaire du syndicat FO et de l'USM18. La visite a également permis de rencontrer la direction et s'est ensuite poursuivie par une halte chez MBDA, à Bourges, où l'équipe menée par Xavier Pesson a pu échanger avec les responsables nationaux de FO.

## ... et chez les métallos FO de TGCP



Le 14 mai, Yves Veyrier et Frédéric Homez, accompagné du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, se sont rendus à Poligny, dans le Jura, pour rencontrer l'équipe syndicale FO emmenée par son secrétaire Franck Passarin, également DSC de TGCP et secrétaire adjoint de l'UD39. Chez ce spécialiste des équipements de cuisine haut de gamme, qui fournit les plus grands restaurants et bénéficie d'une renommée mondiale, ils ont également pu s'entretenir avec la direction et échanger avec les salariés, alors que les élections CSE approchent.

**Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## Toyota : en route vers les élections

**Le 4 mai, les métallos FO de Toyota Onnaing (Nord) se sont retrouvés pour l'assemblée générale de leur syndicat. Autour de leur secrétaire Fabrice Cambier, en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik et du secrétaire de l'UD59 Jean-François Duflo, ils sont revenus sur les nombreuses réalisations de notre organisation chez Toyota avant de se concentrer sur les prochains défis à relever.**

L'année 2018 a été très riche en événements et FO a su maintenir sa ligne de conduite tout en restant lucide sur les enjeux d'avenir. Tel est le constat formulé par Fabrice Cambier en préambule de son rapport d'activité lors de l'assemblée générale Toyota du 4 mai. C'est d'abord sur le plan des négociations que 2018 a été chargée. En premier lieu, FO se félicite d'avoir signé l'accord 2016-2018 sur l'intéressement et a renouvelé sa signature pour le nouvel accord qui garantira un revenu complémentaire pour les années 2019-2020 et 2021. En comptant l'abondement, le montant de la prime dépasse les 6 000 euros ! Parmi les avancées obtenues dans cet accord, il faut aussi noter la reconduction de l'avenant du 26 juin 2018 qui neutralise les critères Qualité et Production liés à TNGA. Sur la participation, la prime est multipliée par près de trois chaque année depuis 2015, et si 2018 aura été une année blanche du fait de l'impact du rappel de 1,7 million de véhicule pour un problème d'airbag, 2019 s'annonce sous les meilleurs auspices.

L'assemblée générale a également été l'occasion de



tirer un premier bilan de l'accord TNGA, pour lequel FO a eu raison de se battre puisqu'il en a découlé des embauches (plus de 400 !), des investissements, l'attribution de deux nouveaux véhicules et un coup de fouet au dialogue social. « Pour les trois années à venir, FO est convaincu que le projet sera d'une ampleur ambitieuse qui nous garantira la pérennité du site et de nos emplois », a déclaré Fabrice Cambier. Il a rappelé que la modulation avait été appliquée de façon à garantir des périodes de fermeture pour le développement de l'entreprise.

Laurent Smolnik et Jean-François Duflo sont revenus sur le dossier CSE, dont la mise en place interviendra chez Toyota d'ici la fin de l'année. Revenant en détail sur le fonctionnement de la nouvelle instance, ils ont pointé les pièges à éviter pour tirer le meilleur parti de la nouvelle situation : se former, négocier le droit syndical avant le PAP pour obtenir des moyens supplémentaires et ne pas négliger les CSSCT, essentielles pour la sécurité des salariés. Soulignant le dynamisme et l'efficacité de l'équipe, ils ont aussi salué la progression du nombre d'adhérents.

## Liebherr France : FO à nouveau conquérante

C'est à Colmar que se sont retrouvés les métallos FO de Liebherr France le 15 mai pour l'assemblée générale de leur syndicat. Rassemblés autour de leur secrétaire Eric Furlan, du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du secrétaire de l'UD du Haut-Rhin Jacques Rimeize et du secrétaire de l'UL de Colmar Jean Schirrer, ils ont fait le bilan de l'année écoulée, et plus particulièrement des élections CSE. Avec 27,2 % des voix aux élections CSE, les métallos FO n'ont pas seulement mis notre organisation dans une position incontournable chez Liebherr France, ils ont également progressé de 2,6 %. « Le résultat est d'autant plus important qu'il confirme qu'après plusieurs années de repli, nous sommes à nouveau conquérants chez Liebherr, analyse Paul Ribeiro. Nous ne manquons la première place qu'à une poignée de voix ! » La campagne n'aura d'ailleurs pas été de tout repos : entre une direction en repli par rapport aux pratiques sociales de l'entreprise, une négociation de PAP compliquée et un vote électronique qui a fait chuter la participation, les métallos FO ont accompli un joli tour de force. Eric Furlan n'a d'ailleurs pas manqué de remercier notre Fédération pour son aide et a salué le renforcement des liens avec le syndicat.

Formation syndicale, représentativité, développement, communication... Les sujets ne manquaient pas et chacun a donné lieu à de riches échanges. La question des salaires, notamment, a eu une place importante dans les débats. S'ils peuvent se targuer d'avoir obtenu 1,85 % d'AG et 0,5 % d'AI lors des dernières NAO, les métallos FO ont noté une évolution de l'approche des salariés sur le sujet, en écho à des aspirations et des mentalités qui changent, et ont souligné la nécessité de mieux coller à leurs attentes. Ce besoin de



modernisation s'est d'ores et déjà traduit par l'arrivée de nouveaux élus dans le syndicat, essentiellement des jeunes et des femmes, bien déterminés à préparer l'avenir et à rassembler autour de notre organisation. Jacques Rimeize, rappelant la place centrale de Liebherr dans l'économie du bassin de Colmar, les a incités à poursuivre leurs efforts. Paul Ribeiro a conclu les travaux par un point sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie et les également exhortés à muscler et amplifier leur bon travail de syndicalisation.

## USM de l'Aisne : un congrès pour l'avenir

Godin, Hazemeyer, Defsta, Altifort, Volkswagen, Proméo, Sacmo, Tata Steel, Crown Cork, Nespoli, Eurokera... Malgré une situation économique et sociale contrastée dans leurs entreprises, les métallos FO présents au congrès de l'USM de l'Aisne représentaient la plupart des secteurs de la métallurgie. Leur nombre a montré leur implication dans l'action syndicale, la richesse des échanges a illustré leur volonté d'agir pour les salariés et de faire grandir notre organisation.

Evoquant le dossier de la représentativité, Lionel Bellotti a exhorté les participants à poursuivre et amplifier le développement syndical en consolidant l'existant mais aussi en implantant FO là où elle n'est pas présente. « C'est par un travail de terrain et de communication efficace qu'il nous faut valoriser nos positions et nos réussites, a-t-il martelé. Pour cela, il faut mettre à profit le parcours de formation fédéral. » C'est d'ailleurs ce que fera l'USM en septembre prochain en organisant un stage « Nouveaux élus / Nouveaux responsables » dans le cadre du passage au CSE que connaissent de nombreuses implantations. Le secrétaire fédéral est également revenu sur la nouvelle obligation légale d'installer un référent handicap dans toutes les entreprises de plus de 250 salariés et sur le module mis en place par la Fédération et l'USM du Nord pour apporter une réponse concrète à cette problématique, rappelant qu'un module de cette formation se tiendrait quelques jours plus tard à Valenciennes. Il a aussi souligné l'importance de la présentation de listes complètes au 3ème collègue aux élections professionnelles.

Frédéric Homez est intervenu afin de passer en revue les nombreux dossiers d'actualité, dont la plupart occupent directement notre Fédération. Consacrant d'abord son propos à l'industrie, il a rappelé la constance de l'action de FO dans ce dossier, au travers de sa participation au Conseil National de l'Industrie et de ses filières et la

conviction que l'industrie était génératrice de richesses et d'emplois, pour peu qu'elle soit implantée sur le territoire national. Il a poursuivi en revenant sur la crise du diesel, aujourd'hui étendue à l'ensemble des moteurs thermiques, pour s'inquiéter non seulement des risques en matière d'emploi mais aussi de la nécessité d'une véritable filière batterie, condition sine qua non à la viabilité du véhicule électrique. Livrant ensuite son analyse sur le mouvement des gilets jaunes, il a salué la pertinence de leurs premières revendications avant de condamner la violence et la politisation, ainsi que la volonté de marginaliser les syndicats qui ont construit l'édifice social en France. Enfin, il a fait un point détaillé sur le volumineux dossier de la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie, expliquant que FO est déterminée à prendre tout le temps nécessaire pour arriver à un projet satisfaisant et préservant les droits des salariés. Frédéric Homez a conclu le congrès dans ce fief de la métallurgie qu'est l'Aisne en appelant les métallos à rester actifs dans la vie de notre organisation et à y faire vivre nos valeurs d'indépendance et de liberté au service des salariés et de l'industrie.

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Vincent Lambert (secrétaire), Yann Huat et Jean-Louis Pion (secrétaires adjoints), Marielle Petelot (trésorière), Armand Laurance (trésorier adjoint) et Ludovic Novak (membre).

**Saint-Quentin accueillait le 17 mai le congrès de l'USM de l'Aisne. Les métallos FO du département se sont rassemblés autour de leur secrétaire Vincent Lambert, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, des secrétaires fédéraux Lionel Bellotti et Gérard Ciannarella, du secrétaire général de l'UD02 Jean-Louis Pion, du secrétaire général de l'UD80 et de l'USM80 Jean-Jacques Leleu, du secrétaire de l'USM59 Jean-Paul Delahaie et de Marc de Poorters, trésorier de l'USM59 et représentant régional FO au sein de l'OPCO2i des Hauts-de-France.**



# Résolution de la Commission Administrative Fédérale

**FO Métaux publie ci-après la déclaration de la Commission Administrative Fédérale qui s'est réunie le 21 juin 2019.**

Les membres de la CA Fédérale FO Métaux se sont réunis à la Fédération le vendredi 21 juin 2019. Cette journée a permis d'aborder les sujets d'ordre économique, industriel et social. En réaction à la casse industrielle et sociale, et pour faire face au rythme des réformes néfastes à la défense des salariés, des retraités, des chômeurs, et au paritarisme, la CA Fédérale réagit au travers de propositions et de revendications.

## Situation économique et sociale

La CA Fédérale constate que la croissance de l'économie mondiale continue de fléchir sur la fin du premier semestre 2019, comme l'avait annoncé en ce début d'année le FMI. Le seuil de + 3,6 % atteint lors de l'année 2018 semble donc s'éloigner. Les perspectives pour l'économie européenne sont encore plus sombres, car la Commission a revu à la baisse ses prévisions pour 2019 et ne prévoit plus que 1,2 % pour cette année, alors que pour la France, la croissance attendue devrait frôler 1,3 %.

Pour FO, les salaires restent une valeur sûre pour relancer l'économie ! La récente annonce du Premier ministre sur la reconduction de la prime dite « Macron » sur le pouvoir d'achat, qui sera reconduite pour une année, l'extension des accords d'intéressement et la suppression du forfait social pour les entreprises de moins de 250 salariés, ne sont que des éléments qui complètent de façon provisoire les rémunérations. Ils ne peuvent donc qu'être complémentaires et ne doivent pas se substituer aux augmentations salariales. FO Métaux, le syndicat de la fiche de paie, revendique de vraies augmentations générales de salaires en faveur du pouvoir d'achat des salariés et une meilleure retraite.

## Retraite complémentaire et réforme des retraites

Dans le cadre de la défense de nos systèmes de protection sociale, notamment celui des retraites, la CA Fédérale se félicite de la signature de notre Confédération de l'accord interprofessionnel sur les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO qui réindexe et re-

valorise sur quatre ans le montant des retraites. Elle rappelle que les positions de notre organisation, sur ce sujet, sont très claires et compréhensibles.

La CA Fédérale considère que le rassemblement prévu le 21 septembre à Paris, et décidé par les instances confédérales de FO pour dire stop à toute réforme des retraites conduisant à réduire les droits des futurs retraités, est une étape dans la construction d'un rapport de force. La CA Fédérale demande à toutes ses structures d'y participer et les engage à communiquer sur le sujet afin d'informer les salariés sur les risques d'une telle réforme. Les retraites sont un des piliers de la République, et le projet de réforme qui se dessine tend à vouloir réduire, encore une fois, le montant des pensions par la création d'un régime unique universel par points et à repousser l'âge légal de départ à la retraite à taux plein. La CA Fédérale revendique le maintien des retraites complémentaires et du système par répartition garantissant la solidarité intergénérationnelle ! Elle condamne toutes les tentatives de détournement du fonds de réserve.

Pour la CA Fédérale, après "le grand débat"; l'allocution du président de la République du 25 avril et le discours de politique générale du Premier ministre du 12 juin démontrent que les représentants au plus haut niveau de l'État n'entendent pas le malaise des Français et restent sourds aux propositions et revendications des organisations syndicales. Le dialogue social porté par FO n'est absolument pas leur priorité. L'ingérence du gouvernement dans le dossier de l'Unedic et le fait de casser la liberté de négocier des partenaires sociaux ne peuvent que conduire à amplifier la crise sociale que traverse notre pays.

D'ailleurs, à ce sujet, l'objectif du gouvernement de réduire le nombre de branches professionnelles non plus à 200 mais plutôt à 50, alors qu'on en comptait plus de 700 avant l'engagement de la restructuration du paysage conventionnel par la loi El Khomri, est significatif de l'objectif des gouvernements successifs. Le seul but est de casser la liberté de négocier et d'affaiblir la négociation collective, tout en remettant en cause les garanties conventionnelles et la défense des intérêts des salariés des secteurs concernés.

La CA Fédérale exige du gouvernement le respect de la primauté des branches en matière salariale et condamne l'administration du travail qui, en émet-

tant des réserves et des exclusions, fait une interprétation très restrictive de la notion de « salaire minima hiérarchique ». C'est une attaque de plus et une entrave à la liberté syndicale de négocier et de conclure des accords de salaires.

## Industrie et politique industrielle

La CA Fédérale a bien enregistré l'augmentation de l'emploi industriel en France de ce premier trimestre 2019 : +0,2 %, soit +7 500 emplois et + 18 000 sur un an, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 20 ans ! Cependant, à regarder les annonces qui font la une des médias pour : General Electric, Whirlpool, Ascoval, Vallourec, Jinjang FVM, et celles qui risquent d'arriver : PAM Saint-Gobain, Thales Alenia Space, il est difficile de croire que notre industrie est réellement tirée d'affaire.

La CA Fédérale a pris acte du lancement, par le ministre de l'Economie, du « Pacte productif ». Il fait suite à une des annonces du président de la République, qui a pour objectif de produire plus et d'atteindre le plein emploi en 2025. C'est un objectif ambitieux, mais encore faudrait-il se donner les moyens de l'atteindre et, certes de produire plus, mais sur notre territoire. Nous aurions souhaité entendre parler dans ce challenge, de réindustrialisation et de « transition juste », au service des femmes, des hommes et de l'emploi !

Et ce n'est pas la loi sur les mobilités, votée à l'Assemblée nationale en ce début juin, qui va permettre à l'industrie, en règle générale, et en particulier à l'automobile, d'en prendre le chemin ! L'objectif de la neutralité carbone en 2050, inscrit dans la loi conformément au plan climat, avec une trajectoire claire : -37,5 % d'émissions de CO2 d'ici 2030 et l'interdiction aberrante de la vente de véhicules utilisant des énergies fossiles carbonées d'ici 2040 est une hérésie ! En prenant une telle décision, le

peu de députés présents qui ont voté cette loi se sont-ils posés la question de la casse sociale violente et sans précédent qui va impacter toute la filière automobile ?

Pour la CA Fédérale, l'industrie contribue à la création de la richesse de notre pays ! Elle revendique dans le cadre du Pacte productif, l'arrêt de la casse industrielle et des emplois. Si l'objectif du gouvernement est de produire plus et d'aller vers le plein emploi, cela ne peut pas se faire sans défendre l'ensemble de l'industrie et sans un réel coup d'arrêt à la désindustrialisation de notre pays tout en respectant l'environnement.

## Elections et syndicalisation

La CA Fédérale se félicite des très bons résultats d'élections professionnelles obtenus malgré la mise en place des CSE. Elle appelle toutes les structures de la Fédération à continuer de se mobiliser pour être au plus près du terrain pour négocier des accords de droits syndicaux et les protocoles préélectorales qui prendront fin au 31 décembre 2019. La CA Fédérale appelle tous les salariés de la métallurgie à rejoindre FO Métaux pour s'assurer d'être entendus et défendus, et ce dans la liberté et l'indépendance.

## Disparition de Philippe Moreau

C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de Philippe Moreau le 27 mai à l'âge de 61 ans, des suites d'une longue maladie.

Il est des rencontres qui marquent une vie. Pour beaucoup, en Indre-et-Loire, celle avec Philippe Moreau en fait partie. Parmi celles et ceux qui lui ont rendu un dernier hommage, le secrétaire de l'UD37 Grégoire Hamelin se souvient de l'homme, devenu par la suite un ami proche, qui l'a amené au syndicalisme « alors que tout jeune salarié dans l'entreprise CLEN, puis élu au CE, j'étais encore bien loin de comprendre la nécessité absolue pour tout salarié de se syndiquer pour défendre ses propres intérêts ». Solidarité, camaraderie, disponibilité, gentillesse et attention sont les mots qui reviennent le plus souvent pour qualifier la personnalité et le caractère d'un homme dont la vie était étroitement attachée à son engagement syndical, connu et reconnu par tous. Frédéric Homez garde le souvenir d'un « militant de terrain, désintéressé et toujours prêt à aider, simplement heureux d'avoir pu le faire et de susciter l'adhésion à FO ».

Il lui avait fallu beaucoup de force de caractère et de conviction pour créer le syndicat FO chez CLEN, entreprise où il passa presque toute sa carrière, et y faire vivre le syndicalisme libre et indépendant. Conscientieux et amoureux du travail bien fait, il avait souffert des conditions de travail dans l'entreprise jusqu'à déclarer une maladie professionnelle. Élu et réélu pendant des années au CE/CHSCT, il n'avait eu de cesse de se battre pour les améliorer. Délégué syndical, il avait également payé son engagement au service des autres, faisant l'objet de discrimination salariale, de tracasseries, d'iniquité de traitement face à une direction incapable de dissocier l'exercice d'un mandat de la pratique professionnelle. Porté par l'espoir de voir les salariés relever la tête, s'organiser et décider par eux-mêmes, il avait eu la satisfaction de les voir faire plier la direction pour obtenir leur dû lors d'une grève qui fait aujourd'hui partie de l'histoire de CLEN.

L'action syndicale, pour ce militant convaincu, ne pouvait être seulement circonscrite à son

entreprise. Ce qui l'amena à rouvrir l'UL de Chinon, à laquelle il consacra beaucoup de temps personnel pendant 20 ans, ainsi qu'à l'UD, où il siégeait à la CA et était toujours le premier à se porter

volontaire pour faire les campagnes électorales, préparer les congrès ou les manifestations, distribuer les tracts... il avait endossé le mandat de conseiller du salarié pour assister et défendre les salariés les plus fragiles et isolés, ceux des petites entreprises. L'UD l'avait désigné pour siéger au conseil d'administration de la Caisse d'Allocation familiale 37 et, en 2018, il devint même le Président de l'Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale d'Indre et Loire.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, et plus particulièrement à sa femme Nadège, à ses enfants et petits-enfants, dont ils partagent la peine et la douleur après la perte de cet homme de cœur et de ce militant exemplaire.



## CES : un congrès pour préparer l'avenir

**Le XIVe Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats s'est tenu à Vienne du 21 au 24 mai et a rassemblé plus de 1 300 participants dont 699 délégués, représentant 70 confédérations en provenance de 39 pays. Parmi eux, une délégation FO conduite par le secrétaire général de notre Confédération Yves Veyrier et Marjorie Alexandre, secrétaire confédérale en charge de l'internationale, au sein de laquelle le secrétaire fédéral Paul Ribeiro représentait FO Métaux. Les congressistes ont adopté un programme d'action pour la période 2019-2023 et un manifeste en soulignant les principaux points.**

FO s'est affirmé comme l'un des principaux contributeurs à la discussion lors du congrès de la CES à Vienne, proposant durant les travaux préparatoire 179 amendements aux projets de textes, dont près de 120 ont été acceptés. Elle a ainsi obtenu que soient rajoutées plusieurs de ses revendications, comme le respect de la hiérarchie des normes et du principe de faveur. « Lutter pour des hausses de salaires, une négociation collective plus forte et des droits applicables pour tous », « relancer le modèle social européen et façonner l'avenir du travail à travers un socle des droits sociaux effectif » étaient deux des principaux thèmes figurant à l'ordre du jour. Les questions autour de la démocratie, la transition écologique, la digitalisation du travail, la politique industrielle, l'égalité des genres et les migrations étaient également au programme.

Au cours des débats, FO a clairement affiché sa priorité : « faire avancer l'Europe des travailleurs ». Alors que le dogme du libre-échange rogne chaque jour un peu plus les droits collectifs et individuels, la sacro-sainte concurrence s'exerce surtout sur les droits des salariés et sur l'environnement, ce que notre organisation appelle à ne pas accepter. Parmi les intervenants, Paul Ribeiro a été l'un des rares à mettre en avant la question industrielle, car sans industrie il ne reste plus grand-chose à défendre. « Dans une Europe sans industrie, il ne pourra pas y avoir d'Europe social », a-t-il alerté. Soulignant la nécessité de renforcer la coordination globale, à l'image de ce que IG Metall et les organisations syndicales françaises ont fait, il s'est également inquiété des tendances à l'œuvre concernant la transition écologique et numérique, appelant à « ne pas opposer la fin du monde et la fin du mois. Il est impératif d'allier liberté et régulation car il ne faut pas compter sur le marché pour sauver la planète », a-t-il plaidé. A la veille des élections européennes, il



*Paul Ribeiro à la tribune.*

a rappelé « qu'une Europe qui protège son industrie et ses travailleurs, ce n'est pas du protectionnisme ou du repli sur soi. »

Le secrétaire général FO Yves Veyrier a pour sa part déclaré que « face à la crise, les États, dans le cadre de l'UE, ont privilégié les mesures d'austérité. FO a prévenu : l'austérité est dangereuse – nous avons même dit suicidaire – non seulement sur le plan social et économique mais y compris pour la démocratie. Nous y sommes. La crise n'est plus seulement économique et sociale mais prend des formes politiques dangereuses pour la démocratie. » En marge des travaux, il a également participé avec d'autres dirigeants syndicaux européens et internationaux à une conférence internationale intitulée « Défendre la démocratie et construire un nouveau multilatéralisme ».

A noter que le secrétaire général de la CES Luca Visentini a insisté sur la menace pesant sur les droits humains, démocratiques et sociaux, à commencer par la liberté syndicale et la négociation collective, sur la nécessité de se battre pour de meilleurs salaires et conditions de travail pour tous, au travers de la mise en place du Socle européen des droits sociaux. Se prononçant en faveur d'une politique industrielle européenne qui protège les emplois contre une mondialisation débridée, il a déclaré que « personne ne doit être laissé de côté notamment dans le cadre de la digitalisation de l'économie et de la transition écologique », rejoignant les positions de notre organisation sur ces thématiques d'avenir. La secrétaire générale de la CSI Sharan Burrow a dénoncé l'augmentation des inégalités et de la pauvreté, fustigeant la déshumanisation de l'économie. Elle a à son tour souligné l'importance des droits fondamentaux, dont la protection sociale, la liberté syndicale et la négociation collective.



*La délégation FO.*

## Heures supplémentaires défiscalisées : tous concernés ?

**La Loi de financement de la Sécurité Sociale du 22 Décembre 2018 a établi le principe de réduction des cotisations salariales sur les heures supplémentaires. Cette déduction est d'ores et déjà applicable depuis le 1er janvier 2019.**

**Quelles heures supplémentaires sont concernées par cette loi, quid en cas d'annualisation ou de forfaitisation ? Quelles sont les réductions réellement opérées ? Nous vous proposons, à la lumière de l'instruction ministérielle, de répondre aux questions que vous vous posez.**

froid, de danger...)

### Quelle règle s'applique pour la CSG ?

La CSG assise sur les heures supplémentaires exonérées d'impôt sur le

### Quelles heures sont concernées par la réduction ?

■ Pour les salariées à temps plein, les heures supplémentaires sont celles effectuées au-delà de la durée légale du travail soit 35 h (art L 3121-28 et L 3121-39).

■ Pour les salariés à temps partiel quant à eux, ce sont les heures effectuées en plus de celles inscrites au contrat de travail (art L 3123-8).

■ Concernant les salariés bénéficiant du dispositif d'aménagement du temps de travail, comme la modulation du temps de travail, ce sont les heures supplémentaires effectuées au-delà qui sont concernées (L 3141-41).

■ Pour les salariés cadres, en forfait heures, quant à eux les heures supplémentaires sont celles aussi bien incluses dans le forfait que celles le dépassant (1 607 heures).

■ La situation est plus complexe pour les salariés cadres, en forfait jours ; sont concernés les jours de repos auxquels les salariés renoncent en contrepartie d'une majoration de salaire (au-delà de 218 jours).

■ Les heures supplémentaires structurelles c'est-à-dire celles effectuées lorsque la durée collective est supérieure à 35 h bénéficient de la réduction dans les mêmes conditions que les heures supplémentaires. La Cour de Cassation est venue également préciser le sort des heures d'astreinte, dès lors que ces heures d'intervention revêtent le caractère d'heures supplémentaires, elles sont incluses (Cour de Cassation, Chambre Sociale 14-03-2019).

éligibles sont exonérées d'impôt sur le revenu dans une limite annuelle de 5 000 € (CGI art. 81 quater). Dans cette même limite, elles ne sont donc pas soumises au prélèvement à la source.

### Quelles réductions ?

Le taux de réduction est égal à la somme des taux de chacune des cotisations sociales salariales d'assurance vieillesse (exclusion faite du taux prévoyance complémentaire).

Le taux est plafonné à 11.31%.

La réduction s'impute uniquement sur le montant des cotisations d'assurance vieillesse de base, donc aucune imputation n'est possible au titre de la retraite complémentaire. Si normalement le montant de la réduction est limité au titre de la rémunération pour un mois considéré ;

Dans les cas d'annualisation l'imputation peut se faire sur les cotisations dues au titre des périodes d'activités postérieures autrement dit la régularisation des heures supplémentaires peut se faire à la fin de la période de référence.

La réduction s'applique donc à la rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires et aux majorations salariales dans la limite des taux qui vous sont appliqués.

Attention seules les primes inhérentes à la nature du travail, les avantages en nature doivent être prises en compte pour la base de calcul de ces heures (Par ex la prime de

revenu est intégralement déductible du revenu imposable.

### Comment cette réduction apparaît-elle sur mon bulletin de salaire ?

La réduction doit apparaître sur le bulletin de salaire en une seule ligne, après les lignes relatives aux cotisations et contributions sociales salariales et patronales. De même, concernant la CSG non déductible pour les heures exonérées d'impôt sur le revenu, ce montant de la CSG CRDS devra faire l'objet d'une ligne distincte dans votre bulletin de paie.

### Quelles heures sont quant à elles exclues du bénéfice de cette réduction ?

Les heures de complément définies par avenant au contrat de travail pour les salariés à temps partiel ne constituent pas des heures complémentaires et ne bénéficient donc pas de la réduction. Au même titre que les heures accomplies dans le cadre du temps partiel modulé, aucune heure complémentaire n'existe.

La réduction ne s'applique pas non plus au repos compensateur de remplacement donnée en lieu et place des heures supplémentaires, la réduction ne s'applique que sur les contreparties en argent.

Dans la même logique le fait que la compensation en repos soit placée sur un compte épargne temps, bien que monétisé ensuite, ne peut faire l'objet de la dite réduction.

A noter par ailleurs que les rémunérations

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 586

6	8	4	3	7	9	5	1	2
7	3	2	5	4	1	8	9	6
9	1	5	8	2	6	7	4	3
8	5	1	9	3	2	6	7	4
3	4	6	7	1	8	2	5	9
2	7	9	4	6	5	1	3	8
5	2	8	1	9	4	3	6	7
1	9	7	6	8	3	4	2	5
4	6	3	2	5	7	9	8	1

### Sudoku

8			9			2		
	2				1	6		
4		1						
	1	5		8				
9		2		1		8		7
				5		9	4	
						5		3
		8	7				2	
		7			4			6

### Le mot du mois : Conflit

À force d'imposer ses vues sans consultation, de remettre en cause les acquis sociaux et de s'attaquer au paritarisme, le gouvernement risque de faire naître dès la rentrée une situation de conflit.

L'étymologie du mot, entré dans la langue française à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, est limpide: issu du bas latin *conflictus* (« heurt, choc, lutte, attaque »), lui-même dérivé de *confligere*, il associe le préfixe *con-* (« ensemble ») et le verbe *fligere* (« heurter, frapper »). C'est donc le fait de lutter ensemble, ou plutôt l'un contre l'autre. Curieusement, le verbe *confligere* n'a donné aucune descendance en français (on ne « conflicte » pas !), qui n'a conservé que le participe passé latin d'usage rare, alors que d'autres composés de *fligere* sont restés en référence à l'action de battre, comme « affliger » ou « infliger ».

Le mot est désormais moins utilisé dans le cas d'un affrontement entre personnes car aujourd'hui les conflits sont surtout collectifs: ceux du travail, bien sûr, et aussi les luttes armées entre deux peuples ou deux États, voire au sein d'une même nation. Il sert en fait d'euphémisme pour désigner une guerre.

Le sens s'est élargi au XVII<sup>ème</sup> siècle au domaine psychologique pour désigner un *conflit intérieur* né d'un impératif moral, le fameux cas de conscience. La psychanalyse en a encore étendu le champ pour décrire une situation dans laquelle le moi se défend contre les pulsions de l'inconscient; s'étendre sur un divan permet alors, paraît-il, de *liquider le conflit*. On peut encore rencontrer un *conflit dynastique* (deux prétendants pour un trône), un *conflit de juridictions*, sans parler de l'éternel *conflit de générations*. Dans les bonnes organisations syndicales, il est prudent d'élire à tout hasard une *commission des conflits*. À la télévision, la présentatrice météo peut en outre annoncer un *conflit de masses d'air* (gare aux orages !) et l'on sait que dans le jargon informatique deux tentatives simultanées pour modifier un fichier provoquent un conflit; le plantage n'est alors jamais loin.

### Mots croisés n° 587

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 586

P	O	I	D	S	L	O	U	R	D
A	L	C	O	O	L	I	S	E	E
R	E	I	N	E	S	B	N	P	
C	A	N	U	C	D	A			
O	G	T	E	R	E	D	E	N	
M	I	N	S	S	L	M	N		
E	N	E	P	L	I	E			
T	E	D	P	E	U	N	U		
R	U	I	S	S	E	L	E	T	S
E	X	T	R	U	D	E	U	S	

Horizontalement

A. Si vous voulez qu'il claque, tirez sur lui. B. Pour cette industrie, demandez le programme. C. Du point du jour. Bouts de terrain. D. Il met au courant. Chef en 79. E. Jumelles en bisbille. Il recueille des échos. F. Un mot pour rien. Pour faire des ronds. G. On suit sa voie tant qu'ils restent constants. H. Un ton sans cœur. Le numéro de sécu. Bout de chocolat. I. fait la bombe après s'être mis la ceinture. J. Ne doivent pas être trop nourries si elles sont folles.

Verticalement

1. Pour jouer dans les bois. 2. Ne sont pas les premières à se retrouver sur le sable. 3. Affamé d'histoires. Fin de contrat. Ecclésiastique ou communicant. 4. Affirmation dénuée de sens. Pour les chercheurs. Note. 5. En autocar. Timbre de valeur. 6. Affluent du Var. Bien pour le dernier. 7. Qualifie un lieu ensoleillé qui a l'air comme il faut. 8. Onze chez les gones. Source pas claire. Ouverture du score. 9. Toute en finesse. 10. Plus honorables que le milieu.

# MALAKOFF MÉDÉRIC ET HUMANIS se sont regroupés POUR ENCORE MIEUX VOUS PROTÉGER

## NOS ENGAGEMENTS

**Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance

**Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance

**Vous garantir** des soins de qualité au juste prix

**Être à vos côtés** dans les moments de fragilité

**Vous accompagner** en retraite

**Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

[malakoffmederic-humanis.com](http://malakoffmederic-humanis.com)



malakoff médéric  
humanis

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE



## ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

*Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.*

*Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.*

*Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.*